

Éditorial du 20 mai
« Synode : L'Esprit-Saint et nous-mêmes »

Le passage des Actes des Apôtres que nous entendons ce dimanche à la messe fait état d'une question qui a surgi dès les premiers temps de l'Eglise : devait-on imposer aux païens convertis à la foi chrétienne les exigences légales et rituelles du judaïsme ? En effet, des gens venus de Judée et d'Antioche enseignaient les nouveaux chrétiens en disant : « *Si vous n'acceptez pas la circoncision selon la coutume qui vient de Moïse, vous ne pouvez pas être sauvés.* »

Un différend de cette importance ne pouvait être tranché en dehors des apôtres et des anciens de Jérusalem. Ceux-ci décidèrent d'accueillir les païens sans les soumettre à l'ensemble des observances juives. Or, la lettre de l'assemblée de Jérusalem était ainsi formulée : « *L'Esprit-Saint et nous-mêmes avons décidé de ne pas faire peser sur vous d'autres obligations que celles-ci...* »

« *L'Esprit-Saint et nous-mêmes...* » C'est ainsi que la communauté s'approprie la parole de Jésus rapportée dans l'évangile de ce 6^e dimanche de Pâques : « *Le Défenseur, l'Esprit-Saint que le Père enverra en mon nom, lui, vous enseignera tout, et il vous fera souvenir de tout ce que je vous ai dit.* »

Par la vertu de l'Évangile dit la constitution *Lumen Gentium*, l'Esprit-Saint « *fait la jeunesse de l'Eglise et la renouvelle sans cesse* ». L'acteur principal de toute assemblée chrétienne n'est autre que le Saint-Esprit. Au moment où la consultation des baptisés de notre diocèse fait remonter sa contribution dans le cadre de la démarche synodale en cours, écoutons ce que l'Esprit dit aujourd'hui à l'Eglise quant au premier rang des attentes figure le souhait d'une Eglise « plus fraternelle et moins dans l'entre-soi ». Et comme le dit le Pape François n'oublions pas que le chemin est aussi important que le texte, qu'il ravive en nous le sens de cette merveilleuse présence de l'Esprit pour apprendre à discerner les signes des temps où le Ressuscité nous donne aujourd'hui rendez-vous.

P.ROLLIN+
Recteur St Bonaventure/chapelle Hôtel-Dieu